

M. Rodet) fais croire, le nombre 8 jusqu'à trouver le nombre 19.»

Pour l'éclaircissement ingénieux du n° 79 du papyrus, d'après le *Liber abaci* de Léonard de Pise, j'ai déjà fait à M. Rodet mes compliments bien sincères : Sept écrivains ont chacun sept chats, chaque chat détruit sept souris, chaque souris aurait mangé sept épis, et chaque épi aurait produit sept boisseaux de blé.

J'aurais désiré voir M. Rodet, dans un article si développé, contribuer à éclaircir quelques points restés obscurs dans mon interprétation du papyrus, plutôt que de réfuter ce qui y était déjà bien expliqué. Peut-être sera-t-il heureux d'apprendre comment M. le comte de Schack a compris les problèmes n° 35 à 38 du papyrus. Il a trouvé que les mots : « Moi j'entre dans la mesure 3 fois, etc. » ont pour sujet non pas le scribe, comme je pensais, mais l'inconnue, de la même manière que nous disons dans nos charades : Mon premier est un animal, etc. Pour conclure, j'espère que M. Rodet ne se laissera pas décourager par ma réplique dans ses recherches fructueuses sur les auteurs mathématiques de l'antiquité, ce dont le monde savant lui sera très reconnaissant.

Avril 1882.

Dr. August EISENLOHR,

Professor der Ägyptologie an der Universität Heidelberg.

LETTRE À M. ERNEST RENAN,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Monsieur,

Vous avez donné communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 21 avril dernier, d'une lettre de M. le général Faidherbe qui fait ressortir de

nouveau l'utilité qu'aurait pour le monde savant la publication d'un dictionnaire berber, et l'Académie, pénétrée de la justesse des observations que vous lui avez vous-même soumises à ce sujet, s'est associée au vœu émis par l'honorable général.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Barbier de Meynard « les matériaux du dictionnaire berber existent, et sont sous notre main beaucoup plus nombreux qu'on ne semble le croire. » Pour ma part, j'ai apporté mon modeste contingent à cette œuvre utile, mais une grande partie de mon travail est restée inédite, et voici par suite de quelles circonstances :

Chargé par le Ministre de la guerre, qui avait alors la haute direction de toutes les affaires algériennes, d'une mission spéciale ayant pour objet l'étude des divers dialectes de la langue berbère usités dans notre Algérie, j'ai consacré à cette mission plusieurs années, de 1840 à 1846, parcourant successivement les trois provinces de la colonie, et faisant étape partout où il y avait un renseignement utile à recueillir.

La première partie de mon travail fut publiée en 1844 (un vol. grand in-8° de 656 pages, des presses de l'Imprimerie royale). Elle concernait exclusivement le langage parlé dans les tribus de la Kabylie orientale. Je fus invité alors à compléter cette première publication par l'étude comparée des dialectes en usage dans la Kabylie de l'ouest, dans les tribus de la province de Constantine, connues sous la dénomination de *Chaouïa*; enfin dans les oasis sahariennes de l'Ouad-Mezab et l'Ouad-Rir'.

Cette mission se trouvant accomplie, la remise de mon nouveau travail, complémentaire du premier, fut faite au Ministère de la guerre, au commencement de l'année 1846. L'impression en fut d'abord retardée, faute de fonds que l'on pût y consacrer pendant les exercices 1846-1847. Puis survinrent les événements de février 1848, et elle se trouva indéfiniment ajournée.

Quand, plus tard, et dans des circonstances qui lui eussent été moins défavorables, on se reprit à songer de nou-

veau à cette publication, on s'aperçut avec étonnement que le manuscrit avait disparu. Il était perdu, et toutes les recherches que l'on a faites, depuis lors, pour le retrouver, sont demeurées infructueuses. Cette déconvenue me fut fort pénible. Heureusement, mes notes et minutes me restaient. Je pouvais donc, à l'aide de ces matériaux, reconstruire tout l'édifice. C'est ce que j'ai entrepris. Je me suis seulement imposé un nouveau plan, et, au lieu du dictionnaire français-berber, c'est le dictionnaire berber-français que j'ai remis sur le chantier. Je m'en félicite, puisque cette forme est considérée par M. le général Faidherbe, ainsi que par l'Académie, comme la plus utile au point de vue des recherches philologiques et archéologiques. La tâche est de longue haleine, mais elle se trouve déjà fort avancée, et elle sera menée d'autant plus vite à bonne fin, que l'auteur se sentira moins isolé, qu'il sera moralement soutenu par la pensée que l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et la Société asiatique, les deux corps les plus compétents pour apprécier l'opportunité d'un pareil travail, veulent bien prendre quelque intérêt à son achèvement et à sa future publication.

Le dictionnaire berber-français comprend : 1° le dialecte kabyle (Takobailit) tant de la région connue sous le nom de Grande-Kabylic, que du groupe kabyle occidental du Chenoua, des Beni-Menasser, Beni-bou-Melik, etc. ; 2° le dialecte en usage dans les nombreuses tribus berbères de la province de Constantine (Tamazir't dans la montagne, Techaouit dans la plaine) ; 3° enfin les dialectes sahariens des Beni-Mezab (Teggouaoubant), et du Gen, de l'Ouad-Bir' (Toukerirt).

Ces divers langages constituent en somme ce qu'on peut appeler le berber algérien. Nos études approfondies ne se sont pas étendues au delà. Aussi le champ qui reste à explorer est-il encore bien vaste, et il y a, sans aucun doute, un très réel intérêt à encourager de nouvelles investigations.

Sur quels rameaux du grand arbre berber devront-elles porter ? Il serait assez naturel de commencer par la langue

vulgaire du Sahara tunisien, puisque la Tunisie est en voie de devenir française. Souf, Tezioua, Tarzout, ces oasis où l'on parle le « Taberberit », et le Djerid qui parle le « Tazenatit » (ce sont les appellations en usage dans le pays) devront être, à ce qu'il semble, l'objet des premières recherches. Il m'a été assuré que le Taberberit et le Tazenatit sont en concordance à peu près complète avec le langage des habitants de l'Ouad-Rir' et même du Mezab ; mais c'est un point que je n'ai pas été à même de vérifier. La vérification en devient facile aujourd'hui, grâce au nouveau régime inauguré en Tunisie.

L'idiome usité chez les Touarèg et dans le Touat (Tama-jikt) offrira certainement aux investigateurs, même après les beaux travaux de Duvyrier et du général Hanoteau, un intéressant et fécond sujet d'étude. Enfin, il faudra attaquer de front le berber-marocain, dans ses nombreuses ramifications, et le forcer à nous livrer tous ses secrets.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

CH. BROSSÉLARD.

Paris, 12 mai 1882.